

CANNABIS
MÉDICAL

WEMEDIC CENTRE DE SERVICE

TÉLÉMÉDECINE B2B



DÉDIÉ

AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



Je suis ravi de vous présenter "Wemedic B2B", un centre de service B2B spécialisé dans la gestion de rendez-vous pour des consultations en télémédecine pour le cannabis médical.

Wemedic a été créé pour répondre aux besoins des entreprises, consultants, les cliniques, les hôpitaux et les centres de soins, qui souhaitent offrir des services de consultation en télémédecine à leurs patients pour des traitements à base de cannabis médical.

Nous avons développé une plateforme en ligne sécurisée et conviviale qui permet aux professionnels de la santé de planifier et de gérer les rendez-vous de leurs patients en ligne, avec des médecins agréés en cannabis médical, et de recevoir des recommandations de traitement appropriées.

Notre équipe est composée de professionnels hautement qualifiés dans le domaine de la télémédecine et de la gestion de rendez-vous. Nous nous engageons à offrir à nos clients des services de qualité supérieure avec une attention particulière à la confidentialité, à la sécurité des données et à la satisfaction du patient.

Chez Wemedic, nous nous efforçons de simplifier le processus de consultation avec des professionnels de la santé. Nous proposons des rendez-vous rapides et flexibles, des rappels de rendez-vous et une assistance 7j/7 pour répondre à toutes les questions ou préoccupations.

Si vous cherchez une solution pratique et sûre pour offrir des services de consultation en télémédecine pour les traitements à base de cannabis médical à vos patients, nous serions ravis de vous aider. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur nos services.



TÉLÉMÉDECINE CONSULTATION AU PRIVÉ



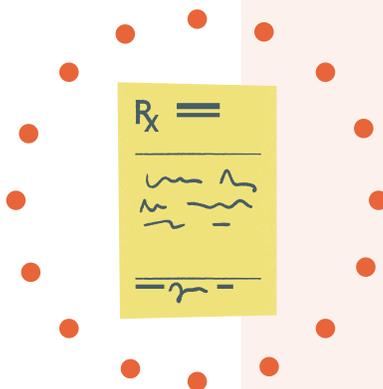
Les avantages de la télémédecine incluent la commodité pour les patients qui peuvent consulter un médecin depuis leur domicile ou leur lieu de travail, l'économie de temps et d'argent pour les déplacements, ainsi que la disponibilité accrue des médecins.

Notre service de consultation en privé par télémédecine offre un moyen pratique et efficace de recevoir des consultations sans avoir à se déplacer physiquement. Avec une équipe de 4 praticiens et 1 spécialiste, nous sommes en mesure de répondre à une variété de besoins médicaux.

Pour accéder à nos services, il vous suffit de prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone. Nous offrons des horaires flexibles pour répondre à vos besoins et nous sommes en mesure d'offrir des consultations rapidement. Les consultations peuvent être menées par téléphone ou par visioconférence en utilisant des plateformes telles que Skype ou Facetime.

Lors de la consultation, nos praticiens et spécialistes évalueront vos symptômes, poseront des questions et fourniront des recommandations pour le traitement prescrit. Nous travaillons également en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé, tels que des spécialistes, consultants, infirmières pour offrir des solutions adaptées à nos patients.

Notre service de consultation en privé par télémédecine offre de nombreux avantages, notamment la commodité, la flexibilité et la rapidité de l'accès aux soins médicaux. De plus, vous pouvez avoir accès à des praticiens et des spécialistes dans des domaines spécifiques sans avoir à vous déplacer physiquement.





SERVICE CLÉ EN MAIN

CONFIEZ-NOUS LA GESTION DE VOS DOSSIERS

une solution dédiée à la gestion des dossiers électroniques pour les demandes de consultation en télémédecine pour le cannabis médical.

Confiez-nous la gestion de vos dossiers et bénéficiez d'une solution unique conçu pour simplifier et améliorer la gestion de vos dossiers. Avec Wemedic, vous pouvez vous concentrer sur les soins de vos patients, car notre logiciel s'occupe de la gestion, la protection des données et les suivis de dossiers.

Notre logiciel est facile à utiliser et offre un accès unique pour vous permettre d'accéder à vos dossiers et aux informations de vos patients. Vous pouvez suivre les progrès de vos patients, voir leur historique médical et communiquer facilement avec eux grâce à notre solution.

Wemedic possède également une équipe dédiée à la protection de la confidentialité de vos données. Nous sommes conscients de l'importance de protéger vos informations, c'est pourquoi nous avons mis en place des mesures de sécurité strictes pour garantir que vos données sont protégées à tout moment.

En choisissant Wemedic, vous bénéficiez d'une solution complète pour la gestion des dossiers électroniques pour les demandes de consultation en télémédecine pour le cannabis médical. Avec notre logiciel unique, la gestion de vos dossiers est plus facile que jamais. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur nos services et comment nous pouvons vous aider à améliorer la qualité des soins pour vos patients.

Le Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM) ou (ACMPR) de Santé Canada permet aux patients de posséder et d'acheter légalement du cannabis d'un producteur commercial licencié et/ou de déposer une demande de licence de production personnelle s'ils souhaitent cultiver.

Pour s'enregistrer sous le régime, les patients doivent obtenir l'appui d'un médecin ou d'un(e) infirmier(ère) praticien(ne).



CONSULTATION AU PRIVÉ

TÉLÉMÉDECINE DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER

Il y a deux façons de devenir patient chez Wemedic:

1- Référence de votre médecin ou d'un professionnel de la santé

ou

2- L'autoréférence, si vous ne parvenez pas à recevoir une référence d'un médecin ou professionnel de la santé, visiter le www.acmpr.quebec/demandez ou utiliser le formulaire de demande en ligne personnalisé qui vous est fourni gratuitement.

LA RÉFÉRENCE DE VOTRE MÉDECIN EXIGE:

- Document de référence complété
- Résumé de dossier médical ou notes de consultation récentes (obligatoire)
- Liste des médicaments (si applicable)
- Rapport d'imagerie médicale (si applicable)
- Rapport psychiatrique (si applicable)
- Tout autre document pertinent à votre demande



COMMANDEZ VOS PRODUITS
MÉDICAUX EN LIGNE

LIVRAISON À VOTRE PORTE

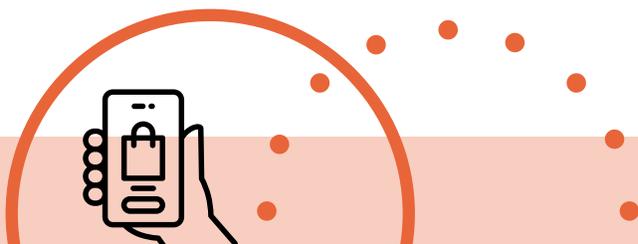
Soyez inscrit au producteur médical de votre choix, avec une liste exhaustive pour le choix des producteurs médicaux soyez assuré d'avoir accès au produits adapté à votre condition.

Le service d'achat de produits médicaux en ligne avec livraison à domicile permet aux patients d'acheter des produits médicaux de manière pratique et facile.

Les patients peuvent accéder au site web du service en ligne et rechercher les produits médicaux adapté selon vos besoin.

Une fois que les patients ont trouvé les produits médicaux qu'ils recherchent, ils peuvent les ajouter à leur panier d'achat et passer à la caisse en ligne. Ils peuvent également payer en ligne en utilisant divers modes de paiement sécurisés.

Une fois que la commande a été passée, le service d'achat de produits médicaux en ligne organise la livraison à domicile, généralement dans les 24 à 48 heures suivant la commande. Les patients peuvent suivre leur commande en ligne et être informés de l'heure approximative de livraison.





CULTURE DE CANNABIS

PRODUCTION DE CANNABIS POUR VOS PROPRES FINS MÉDICALES

Vous devez satisfaire aux exigences du Règlement sur le cannabis pour produire du cannabis pour vos propres besoins médicaux. Les exigences stipulent que vous devez :

- Posséder un document médical valide pour la demande de culture de cannabis.
- résider habituellement au Canada
- être âgé de 18 ans ou plus
- attester que vous n'avez pas été reconnu coupable d'une infraction liée au cannabis
- ne pas être inscrit plus d'une fois en tout temps

Si vous êtes autorisé à produire du cannabis pour vos propres besoins, vous pourriez également être autorisé à en produire pour une autre personne si elle vous a désignée pour le faire.

Production de cannabis au même endroit

Il peut y avoir quatre inscriptions visant la production de cannabis au même endroit. Cependant, vous ne pouvez vous occuper que des plants que votre inscription vous autorise à cultiver. Cela vaut même si une autre personne a ses plants au même endroit.

Les producteurs individuels doivent :

- savoir quels plants et quels produits à base de cannabis leur appartiennent
- garder leurs plants de marijuana, leur marijuana séchée et fraîche, et leurs produits à base de cannabis séparés du cannabis d'autres personnes

Désignation d'une personne pour produire du cannabis

Si vous avez désigné une personne pour produire du cannabis pour vous et que vous êtes un adulte, vous pouvez l'aider à produire votre cannabis.

Vous pouvez donc faire tout ce que la personne désignée est autorisée à faire, comme :

- arroser les plants
- cueillir des plantes
- fabriquer des produits à base de cannabis

Certificat d'inscription

- Santé Canada vous fera parvenir un certificat d'inscription :
- si votre formulaire de demande d'inscription est bien rempli
- si votre demande d'inscription répond aux exigences du Règlement
- s'il n'y a aucun motif de refus
- Ce certificat sera la preuve que vous pouvez légalement produire ou posséder une quantité limitée de cannabis à des fins médicales. Si vous avez une personne désignée et avez obtenu un certificat d'inscription, nous ferons parvenir par la poste à celle-ci son propre document de confirmation.



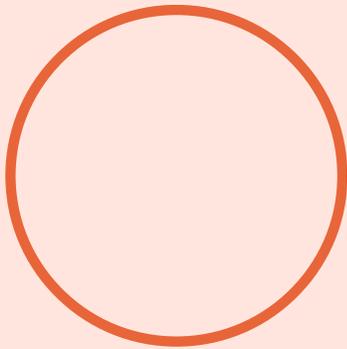
CULTURE DE CANNABIS

PRODUCTION DE CANNABIS POUR VOS PROPRES FINS MÉDICALES

La quantité prescrite détermine selon la zone de production sélectionnée le nombre total de plante autorisé pour la culture:

 ACMPR QUÉBEC			
Wemedic centre de service			
Calcul pour la production d'une quantité limitée de cannabis à des fins médicales			
Quantité en g prescrit	Intérieur	Extérieur	Mixte INT/EXT
5	25	10	19/5
10	50	19	37/10
15	75	29	55/15
20	100	38	73/19
25	125	48	92/24
30	150	57	110/29
40	200	76	146/38
50	250	95	183/48
60	300	114	219/57
70	350	133	256/67
80	400	152	292/76
89	444	169	325/85
https://sante.canada.ca/fr			

Business to Business (B2B)



info@wemedic.ca

www.wemedic.ca

514-800-4270